

Mise en œuvre

des aides aux élèves en difficultés à l'école :

Analyse des difficultés des enfants :
Maître de la classe/équipe de cycle.



Aide en classe et/ou aide personnalisée.



Si les difficultés persistent :
Information à la famille par le maître

Demande d'aide écrite au RASED (*formulaire type*)



Précision de la demande :
Entretien maître/RASED.



Intervention du RASED
Rencontre avec l'enfant.



Projet d'aide
à dominante
pédagogique
*Information
aux parents*



Intervention
du
psychologue
*Autorisation
des parents*



Orientation éventuelle vers une aide extérieure

**L'aide fait l'objet d'une évaluation et
de réajustements réguliers, en
concertation avec l'enseignant.**

REPARTITION DU PERSONNEL R.A.S.E.D Châtillon-sur-Seine

Secteur de Montbard
Venarey les Laumes
Année scolaire
2022-2023

PSYCHOLOGUE
Jean-Baptiste Guimier

MAITRESSES E
*Sophie Hudeley
Catherine Michaut*

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

2022 – 2023

R.A.S.E.D
Montbard

Ecole Paul Langevin
10 Av de Lattre de Tassigny
21500 Montbard

Tél : 03.80.92.16.55

rased.montbard@ac-dijon.fr

Qu'est-ce qu'un R.A.S.E.D ?

Un R.A.S.E.D est un Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté. Cette structure est placée sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation nationale de circonscription.

Il intervient dans les écoles maternelles et élémentaires auprès des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation au milieu scolaire. Il travaille auprès des enseignants, des parents et de tout partenaire intervenant auprès de l'enfant.

Le R.A.S.E.D. répond aux demandes d'aide provenant de l'école ou des parents.

Les propositions d'intervention sont examinées, en concertation avec les parents de l'enfant concerné, avec le maître et les membres du R.A.S.E.D.

Il participe aux équipes éducatives et conseils de cycles afin d'élaborer des propositions d'aide.

Le dossier de chaque enfant, construit dans le cadre du R.A.S.E.D., est assuré de rester confidentiel.

Pour les élèves qui ne relèvent pas de l'action du R.A.S.E.D., des solutions faisant appel à des structures extérieures à l'école peuvent être étudiées.

PSYCHOLOGUE

Le psychologue intervient en direction des enfants et de leur famille, des enseignants, à leur demande.

Objectifs

- Favoriser l'émergence du désir d'apprendre.
- Aider l'enfant à s'investir dans la scolarité et à dépasser une souffrance psycho-affective ou un sentiment de dévalorisation de soi.

Comment ?

Le psychologue réalise des investigations psychologiques pour analyser les difficultés de l'enfant et choisir les aides adaptées. Elle propose des entretiens aux maîtres et aux parents pour rechercher les conduites et les comportements éducatifs adaptés aux problèmes constatés.

En outre, il remplit des missions d'expertise auprès de la CDOEA et de la MDPH pour les orientations en SEGPA et classes spécialisées (CLIS, IME, ...) et participe aux équipes de suivi de scolarisation pour les enfants handicapés.

Le conseil de cycle est un temps de synthèse où les difficultés des élèves peuvent être analysées avec le RASED.

N'hésitez pas à nous prévenir suffisamment à l'avance si notre présence peut vous aider.

ENSEIGNANT

Il s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés persistantes d'apprentissage et de compréhension.

Objectifs

- Faire progresser l'élève dans les savoirs et les compétences en référence aux programmes.
- L'aider à maîtriser ses attitudes et ses méthodes de travail pour lui faire prendre conscience de ses progrès en suscitant l'expérience de la réussite.

Comment ?

Par une aide individuelle ou en petit groupe plusieurs fois par semaine, pendant le temps scolaire. Les parents sont informés de l'aide et des entretiens sont prévus régulièrement.